

Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108530 Vendredi 12 Juin 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant



L'Université de Maurice accueille un atelier sur le leadership sensible au genre dans la supervision doctorale STEM

Page 4



Le Premier ministre rencontre le chef de la direction du Groupe Absa

Page 4



Les États de l'UE et de l'ESA renforcent leur partenariat stratégique avec un nouvel accord économique global

Page 3



Maurice et la Côte d'Ivoire vont forger un partenariat stratégique pour libérer le potentiel de l'économie bleue

Page 4

Inauguration d'une route de liaison pour améliorer la connectivité dans la région de Bigara

Page 3

FOOTBALL



Newcastle signe Ewen Jaouen de Reims pour 24 millions d'euros

Page 8



Un arbitre somalien pour la coupe du monde refoulé par les Etats-Unis

People

Contrôle judiciaire, caution de 500 000 euros, concerts... Les obligations imposées à Patrick Bruel



Remis en liberté après sa mise en examen, Patrick Bruel est soumis à plusieurs obligations.

C'est officiel, Patrick Bruel a échappé à la détention provisoire. Mais sa remise en liberté s'accompagne d'une série d'obligations. À l'issue du débat devant le juge des libertés et de la détention, peu après minuit ce jeudi 11 juin, l'artiste de 67 ans a été placé sous contrôle judiciaire.

Selon le communiqué diffusé par le procureur de la République de Nanterre, cette mesure s'accompagne de plusieurs restrictions destinées à encadrer ses déplacements et ses contacts pendant la poursuite de l'information judiciaire.

Patrick Bruel ne pourra ainsi pas quitter le territoire français. Il doit remettre son passeport au greffe, et lui est interdit d'entrer en contact avec les victimes ainsi qu'avec les membres de leur famille. Il ne pourra pas non plus se rendre à leur domicile.

Le contrôle judiciaire prévoit également une interdiction de fréquenter des salons de massage. L'artiste devra par ailleurs justifier d'un suivi psychologique.

Une caution d'un demi million d'euros

Parmi les mesures décidées par la justice figure également le versement d'un cautionnement de 500 000 euros.

Cette somme constitue l'une des garanties prévues dans le cadre du contrôle judiciaire. Son montant est particulièrement élevé mais reste sans commune mesure avec une détention provisoire, que le juge a finalement écartée.

Les juges d'instruction n'avaient d'ailleurs pas demandé eux-mêmes son placement en détention. Selon le parquet de Nanterre, c'est le procureur qui a saisi directement le juge des libertés et de la détention afin qu'un débat ait lieu sur cette question.

Ses concerts ne sont pas interdits

En revanche, aucune des obligations décidées par la justice ne lui interdit d'exercer son activité professionnelle.

À ce stade, Patrick Bruel conserve donc la possibilité de se produire sur scène. Le contrôle judiciaire ne prévoit ni interdiction d'exercer son métier ni restriction spécifique concernant l'organisation de concerts.

Cette question est particulièrement scrutée alors que l'artiste avait déjà annoncé l'annulation d'une grande partie de sa tournée prévue pour les 35 ans d'un de ces albums phares. Les dates encore programmées à l'automne ne sont donc pas empêchées juridiquement par les mesures décidées.

Barcelone

La tour Jesus-Christ inaugurée par le Pape



La Sagrada Familia n'a pas fini d'attirer des millions de touristes. Ce 10 juin 2026, le pape Léon XIV a présidé une messe majestueuse au sein de la célèbre basilique de Barcelone. Cette séquence mémorable dans ce chef d'œuvre moderniste a été suivie de la bénédiction de la tour de Jésus Christ, la plus haute tour de la Sagrada Familia. À n'en pas douter, ce moment restera comme l'un des temps forts de la visite du Saint-Père en Espagne, laquelle a lieu un siècle jour pour jour après la mort de l'architecte Antoni Gaudí, un fervent catholique. Aux côtés du Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, le roi Felipe VI et son épouse, la reine Letizia, n'ont pas manqué une miette de cette célébration exceptionnelle.



"Nous ne pouvons pas croire en Jésus et promouvoir la guerre, a déclaré le souverain pontife dans son homélie. Nous ne pouvons pas croire en Jésus et abandonner celui qui souffre, celui qui pleure, celui qui fuit la misère", a-t-il ajouté devant des milliers de fidèles réunis à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice religieux.



Pour célébrer l'inauguration de la tour, achevée en février et faisant culminer le sommet de la basilique à 172,5 mètres, un spectacle mêlant son et lumière a clos la soirée sur le parvis de la basilique face à une foule nombreuse très enthousiaste. Après Madrid et Barcelone, le Saint-Père terminera sa visite de sept jours dans les îles Canaries. Il y rendra hommage aux milliers de migrants disparus en tentant de rejoindre l'archipel.



Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 – Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Les États de l'UE et de l'ESA renforcent leur partenariat stratégique avec un nouvel accord économique global

Un accord de partenariat économique (APE) moderne et global, visant à renforcer le partenariat de longue date entre l'Union européenne et la région Afrique orientale et australe (ESA), a été officiellement signé à l'hôtel Ravenala Attitude à Balaclava. L'accord réunit Maurice, Madagascar, les Comores et les Seychelles en tant qu'États membres de l'ESA parties à cet accord historique.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre des Affaires Étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international, M. Dhananjay Ramful, du ministre des Services Financiers et de la planification économique, M. Jyoti Jeetun, du ministre de l'industrie, des PME et des coopératives, M. Aadil Ameer Meea, et de l'Ambassadeur de l'Union européenne en République de Maurice et en République des Seychelles, M. Oskar Benedikt.

La ministre malgache du Commerce et de la Consommation, Mme Haingotiana



Michela Angèle Andriamadison; la ministre des Transports, des Ports et de l'Aviation civile de la République des Seychelles, Mme Véronique Laporte; le ministre comorien de l'Économie, de l'Industrie et de l'Investissement chargé de l'Intégration économique, M. Moustoïfa Hassani Mohamed, ont également été parmi les principaux participants.

Le nouvel APE remplace l'accord de partenariat économique UE-AOA existant, établissant un cadre plus inclusif, plus résilient et mutuellement bénéfique, mieux équipé pour faire face à l'évolution des défis mondiaux. L'accord couvre un large éventail de domaines clés, notamment le commerce des services, la libéralisation des investissements et le commerce numérique, la transparence des marchés publics, la propriété intellectuelle, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les douanes et la facilitation des échanges, la pêche et l'aquaculture, l'agriculture, ainsi que le commerce et le développement durable.

Dans son allocution, le ministre Ramful a souligné que la conclusion des négociations marque une réalisation importante vers l'engagement commun de promouvoir le développement durable et la croissance économique. Pour Maurice, a-t-il observé, le nouveau cadre ouvre de nouvelles voies aux entreprises et consolide davantage le partenariat stratégique avec l'UE.

Selon lui, l'Accord offre un cadre moderne et tourné vers l'avenir pour approfondir les relations commerciales, renforcer les investissements étrangers directs et soutenir le développement durable. L'UE, a-t-il noté, reste un partenaire commercial important pour les États de l'ESA, avec des échanges commerciaux atteignant 9,5 milliards d'euros en 2025. L'accord devrait ouvrir des perspectives dans les services financiers, les TIC, le tourisme et les services professionnels.

Le ministre Ramful a souligné que le succès de l'accord dépendra de sa mise en œuvre effective, ajoutant qu'un forum des entreprises UE-ESA sera organisé pour faciliter l'engagement entre les secteurs privés. L'accord, a-t-il observé, ouvre l'accès à un marché de plus de 450 millions de consommateurs dans l'UE, tout en créant des possibilités de diversifier davantage les exportations, de promouvoir la valeur ajoutée et de renforcer la participation aux chaînes de valeur mondiales.

L'Ambassadeur Benedikt a réaffirmé l'engagement indéfectible de l'Union européenne à soutenir les pays partenaires, soulignant que l'Afrique est l'un des acteurs déterminants dans la formation des opportunités mondiales d'investissement dans le développement commercial et industriel, les infrastructures, les compétences et la coopération régionale. Il a en outre noté que l'Accord reste ouvert à l'adhésion d'autres États, tout en soulignant qu'il représente une réalisation importante en tant que premier APE de ce type conclu avec l'Afrique subsaharienne.

Les ministres de Madagascar, des Seychelles et des Comores ont collectivement décrit l'Accord comme un instrument essentiel pour faire progresser l'intégration de leurs pays dans le système commercial mondial. Ils ont réaffirmé leur engagement commun à promouvoir un partenariat commercial axé sur le développement, tout en soulignant le potentiel de l'APE à approfondir les liens avec l'Union européenne et Maurice. À leur avis, l'Accord est prêt à stimuler une croissance économique inclusive, à élargir l'accès aux marchés, à attirer des investissements et à ouvrir de nouvelles possibilités de développement durable dans la région.



Inauguration d'une route de liaison pour améliorer la connectivité dans la région de Bigara

Le ministre des Infrastructures Nationales, M. Govindranath Gunness, a inauguré une route de liaison le long de la rue Sir Edgar Laurent à Curepipe. Ce projet vise à améliorer la connectivité et le réseau routier dans la région de Bigara, tout en permettant aux usagers de la route d'éviter les longs détours.

Le ministre du Tourisme, M. Richard Duval, le ministre du Commerce et de la Protection des consommateurs, M. Michaël Sik Yuen, ainsi que d'autres personnalités étaient également présents.

Dans une déclaration, le ministre Gunness a rappelé que le projet, d'un montant de quelque 17,9 millions de roupies, a été réalisé par General Construction Ltd et que les travaux ont duré sept mois. Il a observé que la rue Sir Edgar Laurent est un raccourci qui relie la région de Bigara et la route Phoenix-Plaisance A10. Cependant, il y avait une discontinuité de quelque 100 mètres le long de la rue Sir Edgar Laurent en raison de la présence d'un



canal à proximité. Cette route de liaison, a souligné le ministre, permet désormais aux habitants d'Atlee, de Joachim et des environs d'éviter de longs détours par des routes latérales étroites pour accéder à la région de Bigara et à l'autre partie de la rue Sir Edgar Laurent. D'autres projets dans la région sont également en cours et seront bientôt achevés, a-t-il ajouté.

La construction de la route de liaison comprenait : des travaux d'excavation; la construction de la nouvelle route de 100 mètres de long et 5 mètres de large; la construction d'un nouveau ponceau en béton armé de dimension 2,4 mètres de large et 2,4 mètres de profondeur; la construction d'un drain en bordure de route; le déplacement des services; et la fourniture de mobilier routier.

L'Université de Maurice accueille un atelier sur le leadership sensible au genre dans la supervision doctorale STEM

L'École doctorale de l'Université de Maurice (UoM) organise un atelier de trois jours sur le leadership sensible au genre dans la supervision doctorale des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), avec le soutien de l'initiative de la Communauté de développement de l'Afrique australe Women in Science, Engineering and Technology Organization (SADC WISETO), sous l'égide du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la science et de la recherche.

L'initiative vise à promouvoir la participation, le leadership et le maintien en poste des femmes dans les domaines des STIM par le mentorat, des pratiques de leadership inclusives et un engagement institutionnel plus fort.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue à Réduit, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Recherche, Dr Kaviraj Sharma Sukon. Le Vice-Chancelier de l'UdM, le Professeur (Dr) Kavi Kumar Khedo, le Pro-Vice-Chancelier (Universités) de l'UdM, le Professeur (Dr) Ponnadurai Ramasami, et d'autres étudiants étaient également présents.

Dans son allocution, le ministre Sukon a souligné que la recherche est une pierre angulaire du développement national et qu'elle joue un rôle crucial dans l'avenir du pays. Il a souligné que le développement de nouveaux secteurs et de nouvelles entreprises dépend d'une forte capacité de recherche. Il a également souligné l'importance d'aligner les efforts de recherche sur les priorités nationales.

À cet égard, le ministre Sukon a exhorté les étudiants et les chercheurs à se concentrer sur l'élaboration de solutions pratiques aux défis urgents dans des domaines tels que les maladies transmissibles et non transmissibles et



la gestion durable des ressources en eau. Il a en outre encouragé les chercheurs à ne pas limiter leurs travaux aux publications universitaires et à explorer les moyens de transformer leurs recherches en brevets et en innovations pouvant être adoptés par les entreprises pour le développement national.

Se référant à l'Institut national de recherche et d'innovation, le ministre a déclaré qu'il changerait la donne en faisant progresser la découverte scientifique, la recherche et l'innovation, en menant des recherches axées sur les missions pour relever les défis nationaux urgents, en coordonnant l'écosystème national de recherche et en soutenant la transition de Maurice vers une économie résiliente, compétitive et fondée sur le savoir.

S'exprimant à propos de l'atelier, le Dr Sukon a salué l'initiative, soulignant qu'elle offre aux superviseurs l'oc-

casion d'échanger des idées, de partager des connaissances et des compétences, de répondre à des préoccupations communes et de renforcer leur capacité à mieux soutenir les doctorants.

Pour sa part, le professeur Khedo a souligné le rôle important des chercheurs, des dirigeants et des superviseurs dans la formation des étudiants en STIM et la création d'un environnement académique favorable. Il a indiqué que l'Université compte actuellement 265 doctorants, avec un fort équilibre entre les sexes et des femmes légèrement plus nombreuses que les hommes. Il a également souligné la présence importante de femmes dans les disciplines des sciences et de l'ingénierie. Il a décrit l'atelier comme une excellente occasion de réfléchir aux pratiques de supervision au doctorat et d'améliorer la qualité de l'orientation fournie aux étudiants.

Le Premier ministre rencontre le chef de la direction du Groupe Absa



Le Premier ministre, le Dr Navinchandra Ramgoolam, a rencontré le directeur général du groupe Absa, M. Kenny Fihla, au nouveau bâtiment du Trésor à Port Louis. M. Fihla était accompagné de M. Ravin Dajee, directeur général d'Absa Bank (Maurice) Ltd.

Dans une déclaration, le directeur général du groupe Absa a indiqué que les discussions ont porté sur le rôle plus important que Maurice peut jouer pour faciliter une meilleure gestion de patrimoine et soutenir la croissance des entreprises. M. Fihla a réaffirmé l'engagement d'Absa à Maurice, estimant que ce pays constituait une partie très importante des opérations du Groupe. Il a ajouté que la République sert de plaque tournante privilégiée pour la trésorerie de nombre de ses clients africains.

Selon lui, parmi les défis mondiaux, Maurice offre des opportunités significatives pour la diversification et la gestion de la richesse en tirant parti de ses nombreuses forces, à savoir son bon environnement réglementaire et sa destination sûre.

Maurice et la Côte d'Ivoire vont forger un partenariat stratégique pour libérer le potentiel de l'économie bleue

Le ministre des Ressources animales et halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, M. Sidi Tiémoko Touré, accompagné d'une délégation officielle, a rencontré à Port-Louis le ministre de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, Dr Arvin Boolell.

Le ministre délégué à l'agro-industrie, à la sécurité alimentaire, à l'économie bleue et à la pêche, M. Gilles Fabrice David, était également présent.

Dans une déclaration à l'issue de la réunion, le Dr Arvin Boolell a souligné que les discussions étaient centrées sur des stratégies de collaboration visant à dégager des opportunités mutuellement bénéfiques.



Il a en particulier souligné que l'économie bleue était un secteur clé pour le partenariat, ajoutant que Maurice restait pleinement engagée à partager son expertise et ses meilleures pratiques avec la Côte

d'Ivoire. Le ministre Boolell a présenté des stratégies visant à maximiser le potentiel du secteur de l'économie bleue en investissant dans des projets durables dans les lagons et hors lagons, en faisant progresser la recherche marine, en favorisant les partenariats avec le secteur privé et en transformant les produits marins.

Il a indiqué que les deux pays ont convenu de donner la priorité aux investissements bancables à haut rendement, et que Maurice formalisera bientôt un protocole d'accord avec la Côte d'Ivoire au profit des entrepreneurs et des chercheurs.

Le Dr Boolell s'est en outre félicité de cette collaboration pour s'associer également à la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

Etats-Unis

Les parlementaires approuvent 70 milliards de dollars pour la lutte contre l'immigration

La Chambre des représentants des Etats-Unis a approuvé, mardi 9 juin, un texte budgétaire de près de 70 milliards de dollars (environ 60,6 milliards d'euros) pour la lutte contre l'immigration, l'une des priorités de Donald Trump.

Le projet de loi, déjà adopté par le Sénat la semaine

dernière, prévoit – sur les trois prochaines années – environ 38 milliards de dollars pour la police de l'immigration (ICE), environ 26 milliards pour la police aux frontières (CBP) et quelque 5 milliards supplémentaires pour des coûts imprévus.

De quoi assurer le financement du programme massif d'expulsions décidé par l'administration du président républicain. D'autant plus que ces fonds s'ajoutent aux près de 140 milliards de dollars déjà approuvés l'an dernier par le Congrès, à majorité républicaine, à destination de la lutte contre l'immigration.

L'administration Trump fait face à la pression des partisans d'une ligne plus dure contre l'immigration, qui regrettent que les autorités ne soient pas parvenues à remplir l'objectif

d'un million d'expulsions annuelles. Tom Homan, l'un des architectes de ce programme d'expulsions au sein du gouvernement, a promis, mardi, une accélération des opérations, notamment à New York, ville votant en grande majorité pour les démocrates.

Le texte budgétaire doit être à présent transmis à la Maison Blanche pour une promulgation par le président. Son adoption survient après plusieurs mois de polémiques autour des pratiques de l'ICE et de la CBP.

« Ne pas donner un chèque en blanc à l'ICE » Après le vote, le président de la Chambre des représentants, le républicain Mike Johnson, a salué dans un communiqué le fait que « les démocrates seront dans l'impossibilité de retirer le financement » de l'ICE et de la CBP pour les prochaines années.

Les démocrates demandaient d'importantes réformes pour ces deux agences, depuis la mort à Minneapolis en janvier de Renee Good et d'Alex Pretti, deux Américains tués par des agents fédéraux en marge de manifestations contre les opérations de l'ICE dans cette ville du nord des Etats-Unis. « Nous estimons que les dollars des contribuables doivent servir à rendre la vie plus abordable pour les Américains, pas à donner un nouveau chèque en blanc de 70 milliards de dollars à l'ICE », a affirmé, lundi, le chef de la minorité à la Chambre des représentants, Hakeem Jeffries.

En février, en raison de l'opposition déjà des élus démocrates, le ministère de la sécurité intérieure avait subi une paralysie budgétaire record de plus de soixante-dix jours. Ils demandaient plus de restrictions sur la manière d'opérer de l'ICE, notamment le port systématique d'une caméra piéton pour ses agents. Le texte approuvé mardi ne comprend finalement pas ces réformes demandées par l'opposition.

« Caisse noire » Plusieurs mesures voulues par Donald Trump ne figurent pas non plus dans le projet de loi – notamment un milliard de dollars exigés pour la construction d'une salle de bal à la Maison Blanche. La demande de fonds publics avait mis de nombreux élus républicains dans l'embarras, réticents à financer un projet aussi luxueux avec des deniers publics.

Exit également un fonds « anti-instrumentalisation » de près d'1,8 milliard de dollars censé dédommager ceux que l'administration Trump présente comme des victimes du système judiciaire. L'opposition démocrate l'avait dénoncé comme une « caisse noire » susceptible notamment de bénéficier aux partisans de Donald Trump qui ont pris d'assaut le Capitole à Washington le 6 janvier 2021.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 08/06/2026 has been filed at the Master's Office, Master & Registrar of the Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, 02nd Floor Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the Conditions & Clauses, under and pursuant according to which shall take before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, the **SALE BY LICITATION**, in respect of a portion of land of an extent of 4 perches situate at L'Escalier, in the District of Grand Port, morefully described and transcribed in TV 1518 No. 35 and bounded according to a description of Mr. Maurice Dumazel, Sworn Land Surveyor, dated 09/04/1981, registered in Reg: L.S. 21 No 9350 as follows:- Du premier côté, par un Chemin Publique, sur neuf mètres et quarante centimètres, soit trente pieds; du deuxième côté, par le premier lot, sur dix neuf mètres et cinquante et un centimètres soit soixante quatre pieds; du troisième côté, par Chandra Ramsum, sur onze mètres et vingt huit centimètres soit trent sept pieds; du quatrième et dernier côté, par R. Mungur, sur dix sept mètres et sept centimètres soit cinquante six pieds. There exist on the portion of land a one storey building consisting of a first floor and a ground floor, made up of reinforced concrete frame structures, columns and beams, concrete block walls, rendered and painted, under reinforced concrete slab roof. The whole building is generally fitted with mixed UPVC/metal glazed external openings + burglar proofs. It is in good condition and covers an estimated G.C.A of ≈ 215.0m² and provided with all amenities. **The said sale is prosecuted at the request of Mr. Fazul ENAMUN, duly represented by his agent and proxy, Mr Anupraj LOLLDHAROWA, against (1) Mrs. Bibi Feroza ENAMUN, (2) Mrs. Clara Charlotte Yuzra ENAMUN and (3) Mrs. Beebee Shehnaz ENAMUN (born BAKKEY).** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations
Dated at Port-Louis, this 10th day of June 2026.
Me. Vashish BHUGOO
Of 10th Floor, Astor Court, (Block A) Georges Guibert Street, Port Louis
Attorney for the Petitioner

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Land Division)

In the matter of:-
Bidwantee SOBHUN (born JODHUN)
of School Lane, Petit Raffray. **PLAINTIFF**

V/S
Chandradip JODHUN & Ors
DEFENDANTS

NOTICE OF TRIAL

TAKE NOTICE you Ms. Anuja JODHUN being the Defendant No. 7 in the above matter in order that you may not plead or pretend ignorance of the same, that the above-named Plaintiff has entered a **Plaint with Summons** bearing SCR No. 113278 – (1/336/16).
In compliance with the Judge's Order dated 10/04/2025 made by Her Ladyship Mrs R. SEETHUL-TOOLSEE, the above-named Plaintiff has been authorized to cause substituted service to be effected upon you by way of publication.
NOW TAKE FURTHER NOTICE that the above matter has now been fixed for **MERITS to Thursday the 01st day of October, 2026 at 10.30 a.m** and on which day and hour you are hereby required and summoned to be and appear before the Supreme Court (Land Division) situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.
WARNING YOU, that the said case will proceed on the aforesaid date and hour whether you be present or not.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 10th day of June 2026.
Me. Afzal AGOWAN
Of Bahemia Building, No. 56, Sir William Newton Street, Port Louis.
PLAINTIFF'S ATTORNEY

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Land Division)

In the matter of:-
Mrs Paroomatee GOBIN (born BUNDHOO) duly represented by her agent & proxy Mrs Kirti DEWAN (born BUNDHOO) of Royal Road, Terre Rouge. APPLICANT

V/S
Mrs Channee NUNKOO (born BUNDHOO) & Ors
RESPONDENTS

In the presence of:-
The Conservator of Mortgages
CO-RESPONDENT

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on 24/04/2026 by Her Ladyship, the Honourable Ms. M NAIDOO, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Applicant has been authorized to effect substituted service upon the **Respondents Nos. 7.2 & 8** in the above case, namely; **Mr Hemant Kumar BUNDHOO and Mr Sardanan BHUNDHOO** by way of publication.

TAKE NOTICE, you the abovenamed **Respondents Nos. 7.2 & 8**, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the abovenamed Applicant has entered against you a **Writ of Injunction** before the Honourable Judge in Chambers, Supreme Court praying for:-

(A) In the nature of an Interim Injunction **RESTRAINING AND PROHIBITING** the Respondents by themselves and/or his préposés from disposing and/or creating any change and/or lien to part of the property belonging to late Bassoodeho BUNDHOO also called Basdeo BHUNDHOO and also called Badeo BUNDHOO, pending the determination of the main case which Applicant has already lodged and this at the Applicant's own risks and perils **(B)** For a summons to issue calling upon the Respondents and Co-Respondents to show cause if any why the above ORDER should not be made INTERLOCUTORY pending the determination of the main case which the Applicant has already lodged and this at the Applicant's own risks and perils. **(C)** In the alternative, should the Honourable Judge decline to issue the interim Order of injunction, then a summons be issued calling upon the Respondents and the Co-Respondent to show cause if any why the above ORDER should not be made INTERLOCUTORY pending the determination of the main case which the Applicant has already lodged and this at the Applicant own risk and perils **WITH COSTS**

TAKE NOTICE THAT you the abovenamed Respondents Nos. 7.2 & 8, that the above matter is coming for **MENTION on Tuesday the 07th day of July 2026 at 9.30 a.m**, before the Honourable Judge, (Land Division), situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Defendant, are hereby required, called upon and summoned to be and appear before the Honourable Judge, (Land Division), Supreme Court of Mauritius, on the aforesaid day and hour in order to give your stand.

WARNING YOU that the above matter will be proceeded with on the day and at the hour aforesaid whether you be present or not and that Judgment may be recorded against you by default.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 10th day of June 2026.
Me. Kaviraj BOKHOREE
Of Ground Floor, St James Court, Saint Denis Street, Port Louis.
ATTORNEY FOR THE APPLICANT

NOTICE OF SALE

IN THE INTERMEDIATE COURT OF MAURITIUS

Plaint No. 874/22
SN No. 39/24

In the matter of:-
Clive CHUNG KIM YUEN & Anor **PLAINTIFFS**

v/s
Jean Marc EMPaigne
Of 26, Morcellement Antelme, Forest Side.
DEFENDANT

Be it remembered that, I the undersigned Registered Usher will on Saturday the 11th July 2026 at 10.30 a.m at 26, Morcellement Antelme, Forest Side, proceed with the sale of the hereunder mentioned seized articles to the highest bidder and for cash of the following the movable effects viz:-

- 1.- One wooden wardrobe of three flaps with a mirror in the middle.
- 2.- One wooden wardrobe (massif wood) of four flaps.
- 3.- One double bed (massif wood)
- 4.- One round wooden table with six chairs.
- 5.- One refrigerator of the make "SHARP"
- 6.- One washing mashine of the make "HISENSE"
- 7.- One colour Plasma TV of 55" of the make "TCL".
- 8.- One colour Plasma TV of 55" of the make "JVC".
- 9.- One showcase commonly known as "Argentier".
- 10.- One wooden wardrobe of two flaps.
- 11.- One big wooden showcase.

Dated at Port Louis, this 08th day of June 2026.
Mr. D. HARROO
Registered Usher in Charge of the Sale.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 23rd day of July 2026 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, Supreme Court, situate at 2nd Floor New Supreme Court building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against (i) Maha Prakash Rambarun and (ii) Yana Valerivna Rambarun:

DESCRIPTION OF THE PROPERTIES:

Deux portions de terrain vague, situées au district des Plaines Wilhems, lieudit Cinq Arpents, formant partie d'un lotissement connu sous le nom de « LES PLAINES DE L'HERMITAGE »

1. La première étant le lot No 470, d'une superficie de **QUATRE CENT NEUF METRES CARRES (409.00m²)**, d'après le plan général du lotissement est bornée d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Ravin Topsy, arpenteur juré, le neuf juin de l'an deux mil neuf et clos le trente juin de l'an deux mil neuf enregistré au Reg L.S 68 No 794, comme suit :

Du premier côté, par un « Buffer Zone », longeant la Route Cote D'or de sept mètres (7.00m) de large, sur lequel « Buffer Zone », la présente portion n'aura pas le droit de passage pour accéder au susdit chemin sur une longueur développée de dix-huit mètres et quatre-vingt-quinze centimètres (18.95m)

Du deuxième côté, par le Lot No. 469, sur vingt-sept mètres et quarante-quatre centimètres (27.44m) ;

Du troisième côté, par une réserve d'un mètre et cinquante centimètres (1.50m) de large longeant un chemin de six mètres (6.00m) de large sur laquelle réserve la présente portion aura un droit de passage pour accéder au susdit chemin, sur une longueur développée de onze mètres et quarante-quatre centimètres (11.44) ;

Du quatrième côté, par le lot No 471, sur vingt-six mètres et quarante-trois centimètres (26.43m).

Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve.

2. Et la deuxième, étant le lot No 471 d'une superficie de **QUATRE CENT NEUF METRES CARRES (409.00m²)**, d'après le plan général du lotissement est bornée d'après un rapport d'arpentage, avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Ravin Topsy, arpenteur jure, le neuf juin de l'an deux mil neuf et clos le trente juin de l'an deux mil neuf, enregistre au Reg L.S 68 No 794.

Du premier côté, par le « Buffer Zone » longent la Route Cote D'Or de sept mètres (7.00m) de large, sur lequel « Buffer Zone », la présente portion n'aura pas le droit de passage pour accéder au susdit chemin sur une longueur développée de dix-sept mètres et quarante-cinq centimètres (17.45m)

Du deuxième côté, par le lot Lot No. 470, sur vingt-six mètres et quarante-trois centimètres (26.43m) ;

Du troisième côté, par une réserve d'un mètre et cinquante centimètres (1.50m) de large, longeant un chemin de six mètres (6.00m) de large, sur laquelle réserve la présente portion aura un droit de passage pour accéder au susdit chemin, sur une longueur développée de quatorze mètres et vingt-sept centimètres (14.27m) ;

Et du quatrième côté, par le Lot No 472, sur vingt-six mètres et vingt-deux centimètres (26.22m) ;

Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve.

Tel et ainsi que le tout se poursuit, s'étend et se comporte actuellement et sans qu'il soit besoin d'en faire une plus ample description, l'acquéreur déclarant bien connaître l'objet de sa présente acquisition, pour l'avoir bu, visite et en être satisfait.

Together with all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reserve, the whole morefully described in deed transcribed in TV 7683/13, bearing PIN No 1834031083 and 1834031082 respectively

The two portions of land are contiguous and they are bareland.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 10th day of June 2026

Me. Pazhany RANGASAMY, G.O.S.K, SA
SENIOR ATTORNEY

Of 5th Floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Jordanie

Les iraniens ciblent une base américaine

Les Gardiens de la révolution iraniens ont déclaré avoir mené mercredi des frappes contre une base américaine en Jordanie et 21 autres cibles dans le golfe Persique en représailles aux attaques américaines autour du détroit d'Ormuz, ont rapporté les médias iraniens.

Ces affrontements constituent l'une des plus importantes escalades depuis le cessez-le-feu conclu entre les deux pays en avril.

Les attaques iraniennes, qui ont notamment visé le Koweït et Bahreïn, sont intervenues après que l'armée américaine a déclaré dans un communiqué avoir ciblé les défenses aériennes iraniennes, les stations de contrôle au sol et les sites radar situés près du détroit en réponse à la destruction d'un hélicoptère militaire américain Apache mardi près d'Ormuz.

Le président américain Donald Trump a imputé l'attaque contre l'hélicoptère à l'Iran et a promis de riposter.

« Je crois que la réponse doit être très forte, très puissante », a déclaré Trump à ABC News mardi.

L'escalade de la violence renforce les doutes quant aux perspectives d'un accord pour mettre fin à la guerre qui a débuté le 28 février par des

frappes conjointes américano-israéliennes contre l'Iran. Téhéran a riposté en bombardant ses voisins du Golfe qui abritent des bases américaines et a quasiment bloqué le détroit d'Ormuz, voie de passage vitale pour le pétrole et le gaz.

Les dernières frappes américaines ont duré environ quatre heures, selon le commandement central américain. Un responsable américain a indiqué que près de 20 cibles iraniennes avaient été touchées.

Les médias d'État iraniens ont rapporté que l'île de Qeshm et la ville portuaire de Sirik, dans le détroit d'Ormuz, ont été attaquées.

Des explosions ont été entendues à proximité de Bandar Abbas, puis plus tard aux alentours de Jask, près de l'entrée du détroit, ont rapporté les médias iraniens, citant des sources locales et des habitants.

Les Gardiens de la révolution iraniens ont déclaré avoir riposté en attaquant quatre sites de la base américaine d'al-Azraq en Jordanie à l'aide de missiles à longue portée, ont rapporté les médias iraniens.

Les forces armées jordaniennes ont annoncé mercredi avoir intercepté et abattu cinq missiles tirés par l'Iran en direction d'al-Azraq. Elles ont précisé que des débris de l'opération d'interception étaient retombés sur le territoire jordanien, mais n'avaient causé ni blessés ni dégâts matériels.

NOTICE GIVEN UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001 ('the Act')

Notice is hereby given that **Pluris Fund Limited** (the "Company"), having its registered office at 6th Floor, Two Tribeca, Tribeca, Central, Trianon 72261, Trianon, Mauritius, is applying to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Act. That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Act. Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Act is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on 09 July 2026.

Apex Fund Services (Mauritius) Ltd.
Secretary

Dated: 09 June 2026

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 25th day of June, 2026, at 01.30 p.m** shall take place before The Master's Bar of The Supreme Court of Mauritius situate at Corner Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of Heirs of late Madeleine Lise SURONGON (Born BIZLALL, namely (a) Mrs Lise Brenda PELLEGRIN (Born SURONGON), presently residing at Villeneuve NHDC, Avenue des Tulipes, Sodnac, Quatre Bornes and (b) Mrs Marie Michele MAURYMOOTHOO (Born SURONGON), presently residing at 475, Avenue des Canaris, Morcellement Terre D'Albion, Albion against (1) Mr Jack BIZLALL, presently residing at 26, MHC Vuillemin, Beau Bassin, (2) Mrs Mary Jacqueline FOLLEY (Born BIZLALL), absent from Mauritius presently residing at Gloucester, England, duly represented by her agent and proxy Mr Jack BIZLALL and (3) Heirs of late Elias Antoine BIZLALL – Widow Mrs Darmawtee BIZLALL (Born BOWLO), presently residing at No.14, Maganlal Desai Street, Beau Bassin, of the following immovable property: A portion of land of the extent of **one hundred and fifty four and a quarter toises (154 ¼ Toises) or five hundred and eighty five square metres and eighty four hundredths (585.84m²)** situate in the District of Plaines Wilhems, place called Beau Bassin and bounded as follows:- Du premier cote, par la Rue Gustave Colin sur quarante huit pieds six pouces (48'6"); du deuxieme cote, par Tegally, sur cent quatorze pieds six pouces (114'6"); du troisieme cote, par Manuel Manicon, sur quarante huit pieds six pouces (48'6") et du quatrieme cote, par le surplus du terrain de Mons et Mme Jean Emile, sur cent quatorze pieds six pouces (114'6"). The whole morefully described in deed transcribed in Volume TV 536 No. 436. There exists a fairly old concrete house (ground floor only) on the aforesaid plot of land and all that depends or forms part thereof without any exception of reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. All parties claiming a right to take an Inscription of Legal Mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the Transcription of the Judgment of Adjudication, failing which they shall forfeit such rights.**

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 10th day of June, 2026.

Me. Subiraj SAKURDEEP
of Stratton Court, 6th Floor, suite 38, Poudriere Street, Port Louis.
Attorney In Charge of The Sale

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 09th day of July, 2026 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Court (Courtroom No.23, 2nd Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the SALE BY LEVY of: **DESCRIPTION OF PROPERTIES: DESIGNATION: PROPERTY NO. 1:** Une portion de terrain de la contenance d'un HECTARE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT SEPT VIRGULE QUATRE VINGT UN METRES CARRES (1 ha 1587.81 m²) soit DEUX ARPENTS SOIXANTE QUATORZE PERCHES ET CINQUANTE CINQ CENTIEMES (étant le lot No. 118), située au quartier de Savanne lieu dit St Martin et bornée d'après rapport d'arpentage dressé par Mons. Jean Claude D'Hotman de Villiers, arpenteur jure, en date du 13/08/1987, enregistre au Reg. LS 23/10913, comme suit:- Du premier côté, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen, sur un développement de deux cent cinquante neuf mètres et soixante centimètres (259.60m); Du second côté, par le surplus du Bel Ombre S.E sur vingt deux mètres (22.00m); Du troisième côté, partie par les héritiers Goburdhun ou ayants droit et partie par l'axe d'un chemin commun et mitoyen sur une ligne brisée en deux parties, mesurant respectivement soixante huit mètres (68.00m) et un développement de cent soixante neuf mètres (169.00m); Du quatrième côté, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen sur soixante treize mètres et quatre vingt centimètres (73.80m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and morefully described in deed registered and transcribed in Volume TV 5161/11 and Pin No. 1601020017. **PROPERTY NO.2:** Une portion de terrain de la contenance, de la contenance de CINQ MILLE QUATRE VINGT HUIT METRES CARRES (5,088 m²) soit UN ARPENT VINGT PERCHES ET CINQUANTE CINQ CENTIEMES (étant le Lot No. 119), située au quartier de Savanne lieu dit St Martin et bornée d'après rapport d'arpentage dressé par Monsieur Jean Claude D'Hotman de Villiers, arpenteur jure, en date du treize Aout mil neuf cent quatre vingt sept, enregistre au Reg. LS 23 /10913, comme suit : Du premier cote, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen, sur un développement de cent soixante neuf mètres (169.00m) ; Du second cote, par les heritiers Goburdhun ou ayants droit, sur cent soixante trois mètres (163.00m) ; Du troisieme cote, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen sur cinquante six mètres (56.00m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and morefully described in deed registered and transcribed in Volume TV 5161/11 and Pin No. 1601020018 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **BUILDING AND/OR PLANTATION:** Both portions of land are bare land. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against 1.- Mr. Jacques Sylvio RAMALINGUM, 2.- Mrs. Marie Rosie RAMALINGUM (born LAMOUR), the lawful wife of Mr. Jacques Sylvio RAMALINGUM, both residing at D4, St Flour Street, Housing Estate, Bel Ombre. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.**

Under all legal reservations,
Dated at Port-Louis, this 10th day of June, 2026.

Me. R. BUCKTOWNSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Arsenal discute avec le représentant de Emmanuel Mbemba

Arsenal est en discussions avec le Paris Saint-Germain concernant un transfert potentiel du défenseur de 18 ans, Emmanuel Mbemba, selon L'Équipe. L'international français U19 approche les deux dernières années de son contrat avec le PSG et a suscité l'intérêt de plusieurs clubs européens. Arsenal a programmé une réunion cette semaine pour discuter d'un contrat professionnel avec Mbemba et d'un éventuel prêt suite à un accord.

Mbemba a récemment mené l'équipe de jeunes du PSG à la victoire en Coupe Gambardella, la plus prestigieuse compétition de jeunes en France, battant Montpellier 3-2 en finale le 22 mai. Il a représenté la France au niveau U19 à six reprises, s'établissant comme un talent prometteur au sein de la formation parisienne. Les performances du défenseur ont clairement attiré l'attention des clubs à travers l'Europe, Arsenal étant désormais en tête de course.

Paris FC, Sturm Graz d'Autriche, PSV

Eindhoven aux Pays-Bas et Stuttgart en Allemagne ont tous soumis des propositions pour signer Mbemba, rapporte L'Équipe. Cependant, l'offre d'Arsenal d'un contrat professionnel combiné à un prêt pourrait s'avérer être l'option la plus attrayante pour le jeune joueur. Cet arrangement permettrait à Mbemba de développer son jeu à un niveau élevé tout en acquérant une précieuse expérience en équipe première.

La situation de Mbemba au PSG est compliquée par les options déjà établies en défense centrale, rendant un chemin clair vers l'équipe première difficile. Un transfert à Arsenal, même initialement sous forme de prêt, lui offrirait l'opportunité de concourir en Premier League et de progresser potentiellement sous la direction de l'entraîneur Mikel Arteta. L'ajout potentiel de Mbemba signale l'investissement continu d'Arsenal dans les jeunes talents et son engagement à construire une équipe capable de rivaliser au plus haut niveau.

Manchester City cherche à recruter Iliman Ndiaye de Everton

L'été s'annonce mouvementé dans les bureaux de l'Etihad Stadium. Alors que les dirigeants de Manchester City anticipent les grandes manœuvres de l'intersaison, un nom inattendu émerge pour dynamiser l'attaque des Citizens : Iliman Ndiaye. Le profil du Lion de la Téranga est désormais coché sur les tablettes du champion d'Angleterre.

Du côté de Manchester, les recruteurs préparent déjà l'avenir. Selon le journaliste Alan Nixon, le club s'intéresse de près à l'attaquant d'Everton. L'objectif est de remplacer numériquement l'Égyptien Omar Marmoush si ce dernier venait à partir au prochain mercato.

Cette saison, le joueur de 26 ans a clairement passé un cap en Angleterre. Avec 34 matchs disputés toutes compétitions confondues sous le maillot d'Everton, il est devenu un élément incontournable de son équipe. Ses statistiques parlent pour lui, puisqu'il est impliqué sur 9 buts, avec 6 réalisations et 3 passes décisives.



Salaire d'Iliman Ndiaye : Biographie, parcours, records et plus

Mais recruter l'international sénégalais ne sera pas facile. Son club actuel, Everton, a un énorme avantage : le temps. Comme son contrat court jusqu'en juin 2029, l'équipe est protégée sur le long terme et n'a aucune obligation de le vendre rapidement ou à bas prix.

Piero Hincapié confirme son transfert permanent à Arsenal

Piero Hincapié confirme son transfert permanent à Arsenal et a conclu un accord pour son transfert définitif en provenance du Bayer Leverkusen, selon TEAMtalk. L'international équatorien avait rejoint les Gunners sous forme de prêt la saison dernière, avec une option d'achat préétablie à 45 millions de livres sterling. Hincapié a impressionné l'entraîneur Mikel Arteta et le directeur sportif Andrea Berta pendant son passage dans le nord de Londres, ayant disputé 19 matchs de Premier League en tant que titulaire et six rencontres en Ligue des Champions.

Une source bien informée a confié à TEAMtalk que Hincapié s'est « parfaitement intégré à l'équipe et au club dans son ensemble », le personnel notant ses améliorations constantes. Le joueur de 24 ans a initialement subi un retard dans son premier match en raison d'une blessure à l'aine, mais s'est rapidement imposé comme un membre précieux de l'équipe.

Arsenal a remporté le titre de Premier League cette saison, mettant fin à 22 ans d'attente, et se prépare pour la finale de la

Ligue des Champions contre le Paris Saint-Germain. Malgré ce succès, Arteta prévoit des changements importants dans l'effectif, avec des rapports suggérant que huit joueurs pourraient quitter le club cet été, dont Ben White, Gabriel Jesus et Gabriel Martinelli. L'avenir de Kai Havertz et Martin Odegaard est également en suspens alors qu'ils entrent dans les deux dernières années de leurs contrats.

En plus de l'arrivée de Hincapié, Arsenal serait également en pourparlers avancés pour signer Eli Junior Kroupi de Boumemouth, The Guardian affirmant que le club dispose des ressources financières nécessaires pour réaliser un recrutement majeur. Ils envisagent également un échange pour Julián Álvarez, potentiellement devant le PSG dans la course à sa signature. Hincapié a déjà accepté les termes personnels d'un contrat de cinq ans, prolongeant son séjour à l'Emirates Stadium jusqu'en 2031.

Le transfert définitif de Hincapié renforce la défense alors qu'Arsenal cherche à s'appuyer sur ses récents succès et à concourir sur plusieurs fronts.

Besiktas veut recruter Leandro Trossard (Arsenal)

Arsenal s'attend à une 'offre sérieuse' du club turc Besiktas pour l'attaquant Leandro Trossard, selon des informations de Sporx. Le club turc pousse pour un accord afin de signer l'international belge cet été et devrait soumettre une offre formelle à Arsenal dans les prochains jours.

Arsenal a récemment terminé une saison réussie, remportant son premier titre de Premier League en 22 ans sous la direction de Mikel Arteta. Malgré la défaite en finale de la Ligue des champions contre le Paris Saint-Germain, 4-3 aux tirs au but, les Gunners planifient déjà la prochaine campagne. Des spéculations suggèrent que le club pourrait chercher à remodeler sa ligne d'attaque, ce qui pourrait permettre le départ de Trossard.

Trossard a contribué avec 19 buts dans toutes les compétitions pour Arsenal cette saison, s'établissant comme un titulaire régulier. Cependant, TEAMtalk rapporte qu'Arteta est satisfait des contributions du

joueur et pourrait préférer vendre Gabriel Martinelli à la place. Trossard lui-même serait content à Londres-Nord.

Besiktas considère Trossard comme une cible prioritaire, cherchant à ajouter deux attaquants de côté à son effectif pendant le mercato. Ils avaient déjà tenté de signer le joueur l'été dernier, mais ont renoué le contact avec Arsenal, estimant qu'il ne figure pas fermement dans les plans d'Arteta pour l'avenir.

Parallèlement, Arsenal serait sur le point de conclure un accord pour Jeremy Monga de Leicester City. L'expert en transferts Ben Jacobs a publié sur X qu'un 'accord verbal complet est proche' après que le joueur de 16 ans a exprimé une préférence pour un transfert à l'Emirates Stadium plutôt que vers d'autres clubs. Fabrizio Romano a également confirmé qu'Arsenal 'avance' dans sa poursuite du jeune ailier, qui a joué 30 fois pour Leicester en Championship la saison dernière et est estimé entre 10 et 15 millions de livres sterling.

La Juventus cible Sorloth pour remplacer Vlahovic

La Juventus envisage de recruter l'attaquant de l'Atlético Madrid, Alexander Sorloth, pour pallier le départ de Dusan Vlahovic, qui a récemment quitté le club. Ce transfert potentiel a été évoqué par l'ancien attaquant de la Juventus, Fabio Quagliarella, à l'issue d'un match caritatif à Frosinone.

Quagliarella s'est dit surpris par le départ de Vlahovic, déclarant qu'il n'avait pas anticipé le départ de l'attaquant serbe et reconnaissant que trouver un remplaçant adéquat sera une tâche ardue pour le club turinois. Il estime que la Juventus sera confrontée à un mercato difficile dans sa recherche d'un attaquant capable de performer au plus haut niveau.

Kolo Muani, qui a déjà évolué à la Juventus, a été associé à un possible retour, mais Quagliarella suggère qu'il ne suffit pas à lui seul. Tout en reconnaissant les qualités de

Muani – sa capacité à jouer sur toute la ligne d'attaque et à ne pas être un avant-centre traditionnel – Quagliarella a souligné la nécessité de renforts offensifs supplémentaires. Il a mis en avant Sorloth comme une option "très intéressante", saluant son expérience internationale et sa contribution potentielle à l'équipe.

Quagliarella a également abordé l'importance de la stabilité sur le banc de la Juventus, saluant la décision du club de conserver Massimiliano Spalletti en tant qu'entraîneur. Il estime que Spalletti est l'homme qu'il faut pour construire un nouveau cycle de succès au club, citant le manque de continuité dans les nominations précédentes comme un facteur clé de leurs récentes difficultés. Il a exprimé sa confiance dans la capacité de Spalletti à apporter des améliorations significatives aux Bianconeri.

Feyenoord se separe de Robin van Persie

Après un peu plus d'une saison, l'entraîneur néerlandais Robin Van Persie a été remercié par les dirigeants de Feyenoord Rotterdam après avoir pourtant terminé deuxième du Championnat.

Robin Van Persie n'est plus l'entraîneur de Feyenoord Rotterdam. Le club a annoncé la nouvelle dans la soirée de dimanche, précisant qu'il débiterait la saison 2026-2027 avec « un nouvel entraîneur principal » sans préciser son identité. Pour Van Persie, sa deuxième expérience d'entraîneur aura donc duré un peu plus d'une saison, lui qui avait pris la tête de Feyenoord en février 2025.

Tout comme lors de son passage à Heerenveen, qu'il avait quitté pour

Rotterdam, l'ancien avant-centre (42 ans) a peine à convaincre. Cette saison, Feyenoord a terminé deuxième d'Eredivisie derrière le PSV, un résultat honorable mais qui place Rotterdam à 19 points du champion, un écart conséquent.

En Ligue Europa, l'ancien joueur d'Arsenal et de Manchester United n'a pas réussi à faire mieux, Feyenoord ne parvenant même pas à sortir de la phase de ligue, et terminant à la 29e place (2 victoires, 6 défaites). Après avoir pris sa retraite en 2019, la carrière d'entraîneur de la légende des Oranje peine à décoller. Même un retour au sein de Feyenoord, où il a été formé et où il a mis fin à sa carrière de joueur, en 2019, n'a pour l'instant pas suffi.

Newcastle signe Ewen Jaouen de Reims pour 24 millions d'Euros



Newcastle aurait trouvé un accord avec le Stade de Reims pour le transfert du gardien Jaouen, pour un montant de 28,5 millions d'euros. Le joueur de 20 ans aurait signé un contrat de quatre ans et doit rejoindre St James' Park lors du mercato estival.

Ce recrutement représente un succès majeur pour le service de recrutement des Magpies, d'autant plus que le jeune international français était courtsé par plusieurs grands clubs. Jaouen s'était en effet récemment rendu au centre d'entraînement de Chelsea pour évoquer un éventuel transfert, tandis que le Real Madrid le voyait comme un successeur potentiel à long terme de Thibaut Courtois.

Planification de la succession de Nick Pope

L'arrivée de Jaouen s'inscrit dans la stratégie de Newcastle visant à assurer l'avenir de son poste de gardien de but. Titulaire indiscutable, Pope a fêté ses 34 ans en avril et, bien qu'il demeure un maillon essentiel des plans d'Eddie Howe, le club a souhaité attirer un élément plus jeune afin qu'il se forme sous sa tutelle.

Le club du Tyneside a récemment décidé de ne pas lever l'option d'achat d'Aaron Ramsdale, en provenance de Southampton, laissant ainsi un poste à pourvoir que Jaouen devrait occuper. En recrutant l'ancien portier de Guingamp, les Magpies s'assurent les services d'un gardien déjà expérimenté malgré son jeune âge.

Faire son chemin en France

Jaouen s'est considérablement mis en valeur au cours de la saison 2024-2025, lorsqu'il a été prêté à l'USL Dunkerque. Pendant son séjour dans le nord de la France, il a joué un rôle déterminant en menant le club jusqu'en demi-finale de la Coupe de France et a contribué de manière décisive à la lutte pour la montée en Ligue 1, que le club a manquée de peu.

De retour à Reims, son club formateur, il est immédiatement intégré au onze de départ après la relégation du club. Bien que le club champenois n'ait pas réussi à retrouver l'élite dès cette saison, les performances individuelles de Jaouen, solide numéro un, sont restées l'un des principaux atouts, consolidant davantage sa réputation de futur international.

Chelsea montre un intérêt pour Darwin Nunez de Al-Hilal

Chelsea serait intéressé par la signature de Darwin Núñez en provenance d'Al-Hilal lors du mercato estival, alors que Xabi Alonso cherche à renforcer ses options offensives. Les 'Blues' ont massivement investi dans de nouveaux joueurs l'année dernière, dépensant 339,2 millions d'euros, mais plusieurs recrues, dont Liam Delap, Alejandro Garnacho et Jamie Gittens, n'ont pas eu l'impact escompté lors de leur première saison à Stamford Bridge.

Núñez, actuellement écarté de l'équipe première d'Al-Hilal en Saudi Pro League depuis février, a attiré l'attention de plusieurs clubs européens. Selon un rapport de Mundo Deportivo, le FC Barcelone, Newcastle United et Liverpool surveillent également de près la situation de l'international uruguayen. Liverpool envisage même un éventuel retour de Núñez à Anfield.

L'attaquant de 26 ans avait initialement rejoint Liverpool en provenance du Benfica en 2022 pour un montant de 85 millions d'euros. Bien qu'il ait marqué neuf buts en 24 apparitions avec Al-Hilal, le club est prêt à le vendre définitivement cet été. Núñez privilégierait apparemment un retour à Liverpool, malgré la présence d'Alexander Isak et Hugo Ekitike, mais la nomination d'Alonso au poste d'entraîneur de Chelsea pourrait influencer sa décision.

Chelsea est disposé à étudier les offres pour Delap, qui n'a marqué qu'un seul but en Premier League la saison dernière, mais a déjà sécurisé un remplaçant en la personne de l'attaquant de Strasbourg, Emmanuel Emegha. Nicolas Jackson aura également l'occasion de faire ses preuves à Alonso lors de la pré-saison après la fin de son prêt au Bayern Munich. Un transfert pour Núñez semblerait quelque peu redondant compte tenu du retour de Jackson et de l'acqui-



sition récente d'Emegha. Pendant son passage à Liverpool, Núñez a montré des éclairs de potentiel, mais n'a marqué que cinq buts en Premier League lors de sa dernière saison, ce qui soulève des questions quant à savoir s'il représenterait une amélioration significative par rapport aux options existantes à Chelsea.

Un arbitre somalien pour la coupe du monde refoulé par les Etats-Unis

Andrew Giuliani, patron de l'équipe de la Maison Blanche chargée de l'organisation de la Coupe du monde de foot, a évoqué mercredi l'exclusion d'Omar Abdulkadir Artan et de plusieurs membres de l'encadrement iranien.

Le patron de l'équipe de la Maison Blanche chargée de l'organisation de la Coupe du monde de foot, Andrew Giuliani, a assuré mardi que le refoulement d'un arbitre somalien et le refus de visas à des responsables de la sélection iranienne étaient motivés par «de bonnes raisons».

L'arbitre somalien Omar Artan, bien que titulaire d'un visa d'entrée aux États-Unis, a été refoulé samedi à son arrivée, la Fifa ayant ensuite annoncé qu'il n'officierait pas durant la compétition. De leur côté, une quinzaine de membres de l'encadrement de la sélection iranienne se sont vus refuser des visas américains.

«Jusqu'à présent, 35 équipes ont pu entrer aux États-Unis. Aucun joueur ni entraîneur ne s'est vu interdire l'accès», a déclaré M. Giuliani lors d'une discussion organisée par le groupe de réflexion Atlantic Council à Washington. «Il y a eu des responsables qui se sont vus interdire l'entrée et pour de bonnes raisons», a-t-il affirmé, évoquant la nécessité d'empêcher «des acteurs malveillants de venir dans le pays sous couvert de la Coupe du monde» de football, qui débute jeudi.



«Problèmes liés à la vérification de ses antécédents» «Il y a eu un arbitre qui n'a pas été admis. Je ne peux pas entrer dans les détails mais ce que je peux vous dire, c'est que c'était pour une très bonne raison», a assuré le responsable de la Maison Blanche, faisant état de discussions avec le ministre de la Sécurité intérieure, Markwayne Mullin, et le chef de la police aux frontières (CBP).

Les raisons du refoulement d'Omar Artan, qui a notamment arbitré en Coupe d'Afrique des nations (CAN), ne sont pas connues. La CBP l'a justifié par des «problèmes liés à la vérification de ses antécédents». «Tout le personnel d'entraînement de l'équipe iranienne peut entrer. Il y a des responsables iraniens qui ne peuvent pas entrer, là encore pour de très bonnes raisons», a ajouté M. Giuliani, sans autre précision.

«Comme vous pouvez l'imaginer, il y a des gens qui prétendent être des entraîneurs mais ne le sont peut-être pas», a-t-il poursuivi, évoquant notamment la possible présence parmi eux de personnes «travaillant directement avec les Gardiens de la Révolution», l'armée idéologique de la République islamique.

«Je serai là à la prochaine Coupe du monde» en 2030, a assuré Omar Artan à son arrivée à l'aéroport de Mogadiscio, quelques jours après avoir été refoulé des États-Unis.

Les incertitudes quant à l'obtention des visas américains à cause du conflit en cours au Moyen-Orient ont forcé la sélection iranienne à relocaliser son camp de base de Tucson (Arizona) à Tijuana, au Mexique, bien qu'elle joue ses trois rencontres de groupe aux États-Unis.

Timber (Pays-Bas) se retire de la coupe du monde pour cause de blessure

Jurrien Timber s'exprime pour la première fois sur son forfait définitif pour la Coupe du monde. Le défenseur d'Arsenal a renoncé lundi à participer à la compétition en raison de problèmes physiques persistants. Lutsharel Geertruida a depuis été appelé en renfort.

« Je suis profondément déçu de manquer la Coupe du monde. Représenter mon pays sur la plus grande scène internationale est un rêve de toujours, et il m'est difficile d'accepter qu'une blessure m'ait privé de cette chance », écrit Timber, déçu, sur sa page Instagram.

« Même si ce n'est pas le chemin que j'avais espéré, je suis convaincu que Dieu a un plan plus grand que ce que je peux voir aujourd'hui. Je souhaite le meilleur aux garçons. Rendez le pays fier ! » a déclaré le défenseur de l'équipe nationale, contraint de déclarer forfait, à ses

coéquipiers, qui affronteront le Japon dimanche lors du premier match de groupe.

Le Néerlandais souffrait depuis plusieurs semaines d'une lésion à l'aine et avait tout de même pris part au stage de préparation des Oranje à New York, où son état a été évalué quotidiennement.

Après des examens complémentaires, le staff médical de la KNVB a conclu que le défenseur « n'est pas suffisamment remis de sa blessure à l'aine pour participer à la Coupe du monde de manière médicalement responsable

Le défenseur d'Arsenal, déjà absent de l'Euro 2024 pour cause de blessure, compte 23 sélections avec les Oranje et avait été un pilier de la sélection lors de la Coupe du monde 2022, conclue au stade des quarts de finale.